

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2012

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET, Mme Dolorès CABELLO,
M. Patrick MAILLET, Mme Véronique PEBEYRE, Adjoint,
Mme Marie-José ROMEO, Mme Jeanine DUTECH,
Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,
Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, M. Jean-Marie GINIEIS,
M. Philippe GARROTE, M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Nathalie REGUEIRO, M. Fabien REICHERT,
M. Nicolas MALEIG, M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE,
Mme Jeanne LARAN, M. Michel ADAM, M. Daniel LACRAMPE,
M. Gilbert EHRET, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

M. Jean-Pierre DOMECCQ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
M. Robert BAREILLE donne pouvoir à M. Jean-Michel BRUGIDOU,
Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX.

❧❧❧

17 - CONVENTION CADRE RELATIVE A L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS 2012-2016 PAR LES COLLEGES PUBLICS DU DEPARTEMENT

Madame BARBET informe l'Assemblée que depuis 2001, des conventions associant les propriétaires, les collèges publics et le Département définissent les conditions d'utilisation des équipements sportifs mis à disposition des Collèges par les propriétaires.

La présente convention a pour objet de préciser :

- le cadre et les modalités de mise à disposition des équipements sportifs par la commune au Collège dans le cadre de la pratique des activités du programme d'éducation physique et sportive (EPS),
- le cadre et les modalités des aides apportées aux Collèges pour les déplacements vers ces équipements.

Elle concerne les Collèges des Cordeliers et de Tristan Derème d'Oloron Sainte-Marie, ainsi que celui de Pierre Jéliote de Lasseube.

.../...

Cette convention cadre relative à l'utilisation des équipements sportifs porte sur la période 2012-2016.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions cadres jointes en annexes,
- **ENGAGE** toutes les démarches administratives nécessaires.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 6 septembre 2012.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 11/09/2012

Bernard UTHURRY